



Réunion technique préparatoire de l'Afrique pour le 3^e Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents

Dakar - 24-25 Septembre 2008

Africa Technical Preparatory Meeting for the World Congress III against Sexual Exploitation of Children and Adolescents

Réunion technique préparatoire de l'Afrique pour le 3^{ème} Congrès Mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents

Dakar
24 – 25 septembre 2008

Sandra Maignant, Rapporteur

Table des matières

Introduction	3
Partie I : Contexte et objet de la réunion technique préparatoire	5
1.1 Contexte historique	5
1.2 Objectifs de la réunion technique préparatoire	6
1.3 Agenda et participation	7
Partie II : Analyse générale de la situation	9
2.1 Connaissance et compréhension du phénomène	9
2.2 Les progrès réalisés et les défis	10
Partie III : Ateliers thématiques, éléments de débat	11
3.1 Thème 1a. Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. Normes sociales : genre, sexualité, violence, VIH/SIDA, pratiques traditionnelles.	11
3.2 Thème 1b. Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. Facteurs économiques et exploitation sexuelle des enfants	13
3.3 Thème 2. Application des lois et cadres juridiques	16
3.4 Thème 3a. Coopération intersectorielle. Exploitation dans et autour des écoles en Afrique	17
3.5 Thème 3b. Coopération intersectorielle. La violence sexuelle basée sur le genre dans les situations de conflit et post conflit	19
3.6 Thème 3c. Coopération intersectorielle. Services pour la prévention et la réponse y compris les systèmes de protection communautaire des enfants	22
3.7 Thème 3d. Coopération intersectorielle. Renforcer la capacité des enfants à se protéger contre l'exploitation et les abus sexuels	25
3.8 Thème 4. Table ronde sur la responsabilité sociale des entreprises	27
Partie IV : Synthèse et recommandations	29
4.1 Synthèse des difficultés rencontrées en Afrique	29
4.2 Les recommandations	30
Annexe : Le forum préparatoire des enfants (22-23 septembre)	33

Introduction

L'exploitation sexuelle est une des pires formes de travail des enfants et touche en particulier les enfants les plus vulnérables. Considérant l'activité sexuelle comme du domaine privé, les communautés locales répugnent à intervenir dans les affaires d'exploitation sexuelle, aggravant la vulnérabilité des enfants face à cette forme d'exploitation. D'après de nombreuses études sur ce phénomène, il s'avère que l'exploitation sexuelle est à la fois une cause et une conséquence d'autres problématiques telles que la pauvreté, le VIH/SIDA ou la modification des mécanismes traditionnels de socialisation.

Prémunir les enfants de l'exploitation sexuelle a été mentionné dès 1989 comme faisant partie des droits de l'enfant dans la Convention pour les Droits des Enfants des Nations Unies. Ainsi, l'article 34 stipule : « Le droit de l'enfant d'être protégé contre la violence et l'exploitation sexuelle, y compris la prostitution et la participation à toute production pornographique. » Par la ratification de la Convention, les gouvernements s'engagent ainsi à protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle, et à prendre toutes les mesures appropriées pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants. Le Protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, complète la Convention en demandant aux États de prendre des mesures spécifiques pour mettre fin à l'exploitation sexuelle et à la violence sexuelle contre les enfants. Il interdit également la vente d'enfants à d'autres fins que sexuelles par exemple, le travail forcé, l'adoption illégale et les dons d'organes.

Le premier Congrès Mondial contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants de Stockholm en 1996 ainsi que le deuxième Congrès Mondial de Yokohama en 2001, ont permis de prendre conscience de l'ampleur du phénomène qui s'articule autour de trois grands axes étroitement liés les uns aux autres :

- **L'abus sexuel**¹ est l'acte par lequel un enfant est utilisé à des fins sexuelles. L'abus sexuel est perpétré par une personne (adulte ou en enfant plus âgé) en qui l'enfant a confiance (parent, fratrie, membre de la famille élargie, enseignant, tuteur..) ou toute autre personne en position de pouvoir, d'autorité et de contrôle sur l'enfant. L'abus sexuel peut être physique, verbal ou psycho émotionnel. Le consentement éclairé de l'enfant est absent, du fait de la contrainte que fait peser l'adulte dont le mineur dépend ou se sent dépendant ;
- **La violence sexuelle**² caractérise toutes les relations sexuelles imposées par la force, la contrainte, la menace ou la surprise ;
- **L'exploitation sexuelle** à des fins commerciales³ comprend l'abus sexuel de toute personne de moins de 18 ans, moyennant une rétribution en nature ou en espèces versée à l'enfant ou à une ou plusieurs tierces personnes. L'enfant y est traité comme un objet sexuel et comme un objet commercial. L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales constitue une forme de coercition et de violence exercée contre les enfants et équivaut à un travail forcé et à une forme contemporaine de l'esclavage. Dans la région, elle s'effectue encore dans un contexte informel et peut prendre trois formes : la prostitution, la pornographie et la traite des enfants.

Considérant le caractère tabou de la problématique et la faiblesse des déclarations, peu d'études ont pu estimer l'ampleur du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants. Toutefois, selon l'Organisation Internationale du Travail⁴, sur 12,3 millions de personnes victimes de travail forcé, 1,39 millions sont victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales dont 40 à 50% sont des enfants.

Si les données quantitatives restent limitées, les nombreuses études menées sur le continent permettent d'avoir une meilleure connaissance du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants, de ses formes et des tendances évolutives. Ainsi l'exploitation sexuelle commerciale

¹ Convention des Droits de l'Enfant, Articles 34, 35

² Convention des Droits de l'Enfant, Articles 34, 35 ; OMS : « Rapport mondial sur la santé et la violence », 2002

³ Protocole sur la vente d'enfants, la prostitution infantine, la pornographie mettant en scène des enfants (article 2) ; Déclaration de Stockholm ; Convention 182 du BIT ; Protocole relatif à la traite des personnes

⁴ UNICEF, Fiche d'information sur la protection des enfants, « L'exploitation sexuelle à des fins commerciales », New York, 2006

des enfants sous toutes ses formes aurait tendance à s'intensifier. De nombreux liens existent entre la traite à des fins sexuelles et à des fins de travail, la prostitution infantile, le tourisme sexuel et la pornographie mettant en scène des enfants. De plus, les abus et violences sexuels dans les zones de conflit et post-conflit ont connu une mutation, les auteurs étant majoritairement des civils connus des victimes. Les abus, violences et exploitation sexuels en milieu scolaire restent préoccupants ainsi que les taux de mariage précoces dans de nombreux pays de la région.

La communauté internationale s'est mobilisée pour la mise en place d'un Congrès Mondial contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants dont le premier s'est tenu en 1996 à Stockholm (Suède), le second à Yokohama (Japon) en 2001 et le troisième Congrès Mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents se tiendra à Rio au Brésil en novembre 2008.

Pour ce troisième Congrès Mondial les Etats africains ont choisi de transmettre des recommandations propres tenant compte des spécificités de l'Afrique. En effet, l'Afrique connaît de graves crises économiques, selon la Banque Mondiale, en 2008 34 pays d'Afrique sub-saharienne sont éligibles au programme d'allègement de la dette des pays très pauvres endettés (PPT). La majorité de ces pays doivent également faire face à une pandémie du VIH/SIDA. Selon l'ONU SIDA⁵, 39,5 millions de personnes vivent avec le VIH/SIDA, dont 24,7 millions en Afrique subsaharienne (soit 62,5%) ce qui a pour conséquence un nombre élevé d'orphelins, 12 million en Afrique selon l'UNICEF⁶. De plus, ce continent doit composer avec de sérieuses crises humanitaires et politiques. D'après le PAM, l'Afrique compte 40 millions de personnes souffrant de la faim en 2008 et 4,3 millions de déplacés/réfugiés en 2007 selon l'UNHCR. Cette situation résulte en partie d'un contexte de conflits politiques où 14 pays connaissent des conflits armés plus ou moins étendus, 8 pays vivent des conflits communautaires internes et 4 pays des violences entre groupes communautaires ou partis politiques rivaux⁷.

Les normes sociales africaines influencent également la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle. Les normes sociales, ensemble des règles de conduite et des modèles de comportements prescrits par la société, reposent sur des perceptions psycho socio culturelles. Les normes sociales orientent la perception du concept d'enfance, la place de l'enfant dans la communauté ou les rôles sociaux basés sur le genre. La sexualité est toujours considérée comme un sujet tabou, voire interdit par la tradition et la religion. La persistance de certaines pratiques néfastes à l'enfant est également à noter, telles que les mutilations génitales féminines ou le mariage précoce. La mutation de certaines traditions telles que la tradition de migration des enfants, de confiage ou la mendicité des enfants talibés peuvent exposer les enfants à des risques d'exploitation sexuelle. De plus, l'Afrique connaît une mutation des mécanismes de protection traditionnelle de protection et de socialisation des enfants qui sont devenus inopérant en raison de la pauvreté persistante, de l'urbanisation accélérée, des conflits, de la pandémie du VIH/SIDA, des déplacements de populations,... Les formes élargies et communautaires de solidarité et les dispositifs de protection familiale sont remis en cause par la progression de nouveaux modèles familiaux plus individualistes et contractuels. Par conséquent, la famille ne représente plus systématiquement un cadre de référence et un lieu de sécurité pour les enfants. Cependant, si certaines normes sociales influencent la vulnérabilité des enfants face au risque d'exploitation sexuelle, cela n'exclut pas la présence de « normes protectrices » des enfants, comportant des formes de protection et de socialisation, qui restent toutefois peu étudiées.

⁵ UNAID, 2006 Aids epidemic update, maps, 2006

⁶ UNICEF, « Enfants affectés par le SIDA, soins protection et soutien mieux ciblés sont nécessaires », New York, 2006.

⁷ Humanitarian Information Unit, « Conflict without border: sub national and transnational conflict-Affected area. January 2007 – August 2008 », U.S Department of state, 2008

Partie I : Contexte et objet de la réunion technique préparatoire

1.1 Contexte historique

La réunion technique préparatoire pour l'Afrique qui s'est tenue à Dakar les 24 et 25 septembre 2008 s'inscrit dans un contexte de mobilisation internationale contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Stockholm Août 1996 : Dans le cadre d'une prise de conscience mondiale de la situation des enfants victimes d'exploitation sexuelle, 122 pays se sont réunis à Stockholm en 1996 à l'initiative de l'ONG End Child Prostitution, Child Pornography and Child Trafficking for Sexual Purpose (ECPAT). Trois éléments principaux de l'exploitation sexuelle ont été retenus pour ce premier Congrès, à savoir la prostitution, le trafic et la vente à des fins sexuelles ainsi que la pornographie impliquant des enfants. Le Congrès visait à définir l'ampleur du phénomène, explorer les causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ainsi que les formes spécifiques propres aux différents pays et régions du monde. Les 122 Etats ont signé la Déclaration de Stockholm et adopté un agenda d'action qui propose une approche ayant pour objectif la fin de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants orientée autour de cinq axes principaux : Coordination, Prévention, Protection, Réhabilitation et Réinsertion, Participation des Enfants et des Jeunes. Les autres principales recommandations proposées étaient de sensibiliser l'opinion, d'attirer l'attention internationale sur ce phénomène et d'encourager la préparation de plans nationaux d'action destinés à lutter contre toute forme d'abus de cette nature dans les contextes spécifiques où ils ont lieu.

Rabat Octobre 2001 : Suite aux recommandations et engagements pris à Stockholm par les pays présents, et en prévision du deuxième Congrès Mondial, les Etats arabo africains se sont réunis à Rabat. Les principaux objectifs de la conférence étaient d'une part, de faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Stockholm et des actions prises et d'autre part d'identifier les priorités et stratégies régionales en vue de prévenir et de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants.

La Conférence a ainsi permis aux Etats d'identifier les obstacles à surmonter, notamment le fait que l'exploitation sexuelle reste un sujet tabou dans de nombreux pays de la région, le manque de données et d'analyses ainsi que le déficit de ressources humaines et de structures adaptées aux enfants victimes. Les liens étroits entre l'exploitation sexuelle et le VIH/SIDA et les MST ont été également reconnus.

A l'issue de la conférence, les Etats présents ont réaffirmé leur engagement dans l'application de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant, la Déclaration de Stockholm et l'agenda d'action ainsi que par l'élaboration de plans d'action afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Yokohama Décembre 2001 : Le deuxième Congrès Mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales s'est donné pour objectif d'actualiser les informations, de faire le bilan sur les activités menées depuis le Congrès de Stockholm en 1996, de tirer les leçons des expériences et d'améliorer les actions grâce à une meilleure compréhension du problème, de nouveaux partenariats et un engagement plus résolu des Etats.

Depuis le premier Congrès en 1996, des mesures ont été prises dans la prise en charge des enfants victimes d'exploitation sexuelle en vue de leur réinsertion sociale dans la communauté. Des campagnes de sensibilisation ont permis d'informer l'opinion publique et ont ciblé des groupes spécifiques. Des projets ont été menés afin de protéger les enfants particulièrement vulnérables à l'exploitation sexuelle et des recherches ont permis une meilleure compréhension du phénomène, des exploitateurs, des mécanismes et des obstacles à surmonter. De nouveaux instruments internationaux ont également été développés, notamment le Protocole facultatif à la Convention Relative aux Droits de l'Enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants de mai 2000 ; la Convention N°182 du BIT sur les pires formes de travail des enfants de juin

1999 et le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants de novembre 2000. Les législations nationales ont été révisées et renforcées, ainsi 21 pays peuvent désormais appliquer des lois pénales extraterritoriales qui permettent de poursuivre des nationaux ayant commis des délits sur des enfants à l'étranger. 34 pays ont adopté des plans d'action nationaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et ce processus est en cours dans 26 autres pays.

Cependant de nombreux efforts restent à fournir pour lutter efficacement contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Ainsi, à l'issue du deuxième Congrès Mondial les Etats se sont engagés notamment à intensifier la répression, à mettre en place des services adaptés aux enfants, à promouvoir une plus grande participation des enfants et à une meilleure coopération/partenariat entre les pays et entre les ONG, les OI, les communautés locales et les pouvoirs publics.

Rabat Décembre 2004 : La deuxième conférence arabo africaine contre l'exploitation, la violence et les abus sexuels a réuni à nouveau 45 Etats de trois régions (Moyen Orient et Afrique du Nord, Afrique de l'Est et du Sud et l'Afrique de l'Ouest et du Centre).

Trois ans après le deuxième Congrès Mondial, les Etats arabo africains ont souhaité évaluer les progrès réalisés et renouveler leur engagement dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Ainsi, l'évaluation des progrès réalisés a révélé la signature ou la ratification des conventions internationales par de nombreux pays ; la désignation d'un ministère point focal chargé de la coordination des actions ; le développement de plan d'action dans certains pays, les efforts d'harmonisation des législations nationales avec les instruments légaux internationaux ; l'existence dans certain pays de législation spécifique (code de l'enfant et de la famille) et dans quelques cas des mesures d'application des lois.

Afin de consolider les acquis en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle, les Etats se sont engagés à documenter les situations d'exploitation sexuelle, de violence, de maltraitance et d'abus, à généraliser les ratifications et harmoniser les législations, à développer un plan d'action national, sensibiliser les enfants, renforcer les capacités et les ressources et élargir et consolider les partenariats.

Dakar Septembre 2008 : En vue du Troisième Congrès Mondial de Rio contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents, les Etats d'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Afrique de l'Est et du Sud se sont réunis à Dakar durant deux jours afin d'évaluer les progrès réalisés depuis la conférence arabo africaine de Rabat en 2004 et d'élaborer un message commun représentant les préoccupations de l'Afrique diffusé à Rio de Janeiro.

Rio de Janeiro Novembre 2008 : Le troisième Congrès contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents se tiendra à Rio de Janeiro du 25 au 28 novembre 2008 où plus de 3000 personnes dont 300 adolescents issus des cinq continents sont attendues.

1.2 Objectifs de la réunion technique préparatoire

Les objectifs

- Identifier les approches efficaces pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en Afrique
- Accroître les connaissances de base et les informations sur les formes et causes de l'exploitation sexuelle des enfants
- Améliorer la compréhension des normes sociales sur la sexualité, le genre et leur impact sur l'exploitation sexuelle et le mauvais traitement des enfants en Afrique.
- Discuter et identifier des mécanismes possibles, documenter, et partager les approches intersectorielles efficaces afin d'apporter une réponse contre l'abus

sexuel et l'exploitation des enfants – y compris dans les situations de conflit et post conflit

- Soutenir la participation active d'un nombre important d'enfants africains et de jeunes lors de la réunion technique de préparation de l'Afrique et dans les préparations pour le 3eme Congrès Mondial.

Les résultats attendus

- Des approches efficaces et des pratiques prometteuses dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et le mauvais traitement des enfants sont identifiés dans les différentes régions de l'Afrique ainsi que les mécanismes pour faciliter l'échange d'expériences à travers le continent
- Des domaines clés sont identifiés pour le suivi en Afrique au regard des thèmes discutés au cours de la réunion
- Sur la base des résultats de la réunion, des recommandations assorties de délais sont élaborées **pour qu'un « message spécifiquement africain » soit présenté et défendu lors du congrès au Brésil.**

1.3 Agenda et participation

Jour 1: 24 Septembre 2008

8:00 – 9:00 Enregistrement des participants

9:00 – 9:30 Ouverture officielle de la réunion par Mme Awa NDIAYE, Ministre de la famille, de la solidarité nationale, de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance.

9:30 – 11:00 **Discours d'ouverture :**

Exploitation sexuelle des enfants et des adolescents en Afrique (questions prioritaires, causes, approches efficaces), Najat M'jid, consultante internationale.

Contexte et vue d'ensemble régionale pour le congrès du Brésil, Mark Capaldi, Directeur adjoint, ECPAT International

DISCUSSIONS THÉMATIQUES - sessions parallèles :		
11:30-12:30 13:30-14:30	Thème 3a <u>Exploitation sexuelle dans et autour des écoles en Afrique.</u> Facilitateur : Wambui Njuguna, Présidente African Wide Movement for Children	Thème 1a : Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents : <u>Normes Sociales</u> Facilitateur : Olivier Feneyrol, Conseiller régional, Terre des Hommes, Afrique de l'Ouest
15:00-17:00	Thème 1b : Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents ; <u>Facteurs économiques et exploitation sexuelle des enfants</u> Facilitateur : Margie de Monchy, Conseillère régionale, protection de l'enfant, UNICEF Afrique de l'Est et du Sud	Thème 3b : Coopération intersectorielle : <u>La violence sexuelle basée sur le genre dans les situations de conflit et post conflit</u> Facilitateur : Sarah Norton-Staal, chargée de la protection des enfants dans les urgences et point focal genre, UNICEF Afrique de l'Est et Afrique australe

Jour 2 : 25 Septembre 2008

	DISCUSSIONS THÉMATIQUES - sessions parallèles :	
8:30-10:30	<p>Thème 2 : <u>Application des lois et cadres juridiques</u> : Facilitateur : David Mugawe, Directeur exécutif adjoint, African Child Policy Forum</p>	<p>Thème 3d : <u>Coopération intersectorielle : Renforcer la capacité des enfants à se protéger contre l'exploitation et l'abus sexuels</u> Facilitateur : séance animée par les enfants et facilitée par Elkane Mooh, conseiller pour la protection des enfants, Save the Children Suède, Bureau pour l'Afrique de l'Ouest.</p>
11:00-13:00	<p>Thème 3c : <u>Coopération intersectorielle : Services pour la prévention et la réponse, y compris des systèmes de protection d'enfant communautaires</u> Facilitateur : Margie de Monchy, Conseillère régionale, protection de l'enfant, UNICEF Afrique de l'Est et du Sud</p>	<p>Thème 4 : <u>Table ronde sur la responsabilité sociale des entreprises</u> Facilitateur : Mark Capaldi, Directeur adjoint, ECPAT International</p>
SEANCE PLENIERE		
14:00-15:00	<p>Présentations des principaux résultats et des recommandations issues des discussions thématiques Animatrice : Victorine Kemonou Djitrinou, Chargée du plaidoyer international et Coordinatrice de la campagne Education, Action Aid International</p> <p>Déclaration des enfants présentée par Yassin Faal</p> <p>Débat en plénière Facilitateur : Dr Abiola Tilley-Gyado, Chargée des relations pan-africaine, Plan International</p>	
15:30-16:00	<p>Synthèse et clôture Déclarations Diakhate Seynabou Ndiaye, présidente du Comité d'experts sur les droits et le bien être des enfants Esther Guluma, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre</p>	
18:00-19:00	Conférence de presse	

Participants

La réunion technique préparatoire pour le troisième Congrès Mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents a réuni 180 participants de 33 pays d'Afrique, représentant les gouvernements, des ONG (Organisation Non Gouvernementale), des OI (Organisation Internationale), les communautés et le secteur privé

Etaient représentés les Etats de l'Afrique du Sud, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Egypt, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tome & Principe, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Uganda et Zambie

De plus, 24 enfants de 12 pays et 8 jeunes de Speak Africa issus de 7 pays étaient également présents.

Partie II. Analyse générale de la situation

Une étude a été menée par la consultante internationale Najat M'jid sur l'évolution des abus et exploitations sexuels en Afrique de l'Ouest et du Centre depuis le Congrès de Yokohama en 2001 et la conférence de Rabat en 2004.

Dans sa première partie, cette étude analyse l'ampleur du phénomène, ses formes et tendances et révèle les facteurs déterminants. Dans une seconde partie, les progrès réalisés ainsi que les défis et contraintes inhérents sont développés.

2.1 Connaissance et compréhension du phénomène

Ampleur, formes et tendances : De nombreuses études ont été réalisées sur le sujet permettant d'acquérir une meilleure connaissance de l'exploitation sexuelle des enfants grâce à des données sectorielles. L'ampleur réelle du phénomène n'a pu être déterminée en raison de l'absence de système d'information centralisé et de la faiblesse des déclarations.

Formes d'abus sexuels et exploitation en Afrique de l'Ouest et du Centre

- a) Exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales
 - Traite des enfants à des fins sexuelles au sein de la région et vers l'Europe
 - Tourisme sexuel
 - Pornographie mettant en scène des enfants et forte exposition des enfants dans les cybercafés et les vidéoclubs.
 - Prostitution infantine et grande vulnérabilité des enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales au VIH/SIDA
- b) Abus et exploitation sexuels dans les milieux scolaires
 - Séduction des filles par les enseignants
 - Chantage aux notes
 - Harcèlement verbal
- c) Abus et violences sexuels dans les zones de conflits et post conflits
 - Viol comme arme de guerre
 - Agression par les civils dans les situations de post conflits
- d) Abus et exploitation sexuels des filles domestiques
- e) Mariages précoces et/ou forcés

Facteurs déterminants

- a) Les normes sociales en raison des limites floues entre certaines traditions et l'exploitation ; la persistance de certaines pratiques, la modification des mécanismes traditionnels de protection et de socialisation des enfants ; le consumérisme grandissant et le cercle vicieux entre le VIH/SIDA et les abus et exploitation sexuels des enfants
- b) Les facteurs socioéconomiques sont liés à la pauvreté, au choléra endémique, au paludisme mais également aux faibles taux d'alphabétisation et d'enregistrement des naissances et aux difficultés d'accessibilité à l'école et aux soins
- c) Les crises humanitaires à savoir les conflits et les catastrophes naturelles
- d) L'industrie du sexe qui est un marché très lucratif

2.2 Les progrès réalisés et les défis

Les plans d'action nationaux : Sur les 24 pays que compte la région, 13 ont élaboré un plan d'action ou sont en cours d'élaboration.

Cependant, certains plans d'action ne sont pas mis en œuvre, ils sont dépourvus d'indicateurs et les capacités institutionnelles, le budget et le système d'information et de suivi/évaluation sont faibles.

Les capacités législatives : De nombreux pays ont ratifié les instruments internationaux existants, des efforts d'harmonisation des législations nationales ont été entrepris, des codes et des lois ont été rédigés et publiés. On note, d'autre part, une intensification des sanctions, le développement de formations et le renforcement de certaines infrastructures.

Toutefois le système judiciaire reste faible, la confidentialité n'est pas toujours respectée, le coût, la lenteur, l'impunité, la crainte des représailles et de la stigmatisation, la méconnaissance de la loi et le règlement des conflits de manière traditionnelle constituent des obstacles importants.

La prévention : Des campagnes de sensibilisation, l'implication des médias et des enfants ont permis d'informer la population sur le phénomène. La mise en place de codes de conduite à l'école et dans le secteur du tourisme vise à protéger l'enfant des abus et de l'exploitation sexuelle des enfants, l'enregistrement des naissances et la scolarisation des enfants en milieu rural y contribue également.

Pourtant, la couverture géographique de ces actions est réduite et pose le problème de durabilité et d'impact sur les populations. Le manque de ressources et de mesures de contrôle se fait sentir notamment dans l'application des codes et l'appropriation par la communauté. Les inégalités sociales, la pauvreté et la vulnérabilité restent des défis à surmonter.

Détection, prise en charge, réinsertion, suivi : Des structures d'accueil, d'écoute, des unités de protection et d'assistance légale ont été mises en place ainsi que des téléphones verts améliorant les systèmes de détection et de prise en charge des enfants.

A nouveau, les faibles capacités institutionnelles et la couverture géographique sont des freins importants. Les alternatives de réinsertion viables pour les enfants sont peu nombreuses et manquent de suivi. L'absence de standards de prise en charge et l'insuffisance de contrôle des structures d'accueil sont également des obstacles à une prise en charge efficace des enfants victimes.

Participation des enfants : Les organes de participation des enfants se sont développés, notamment les parlements, les clubs, comités, associations, mouvements,... Ces organisations souffrent toutefois d'un manque de représentativité, de consultation et de prise en compte des opinions des enfants.

Coopération intra, inter et multisectorielle : Les ministères points focaux, d'instances de coordination, le renforcement de la coopération entre Etat et ONG et au niveau régional ont contribué à une coordination plus efficace avec la mise en place de mécanismes de coordination et de suivi des accords bilatéraux ou régionaux.

Cependant un déficit de coordination intra et intersectorielle se maintient, les capacités restent faibles, les partenariats sont peu formalisés et rarement soumis à des évaluations régulières.

Pour conclure, cette étude révèle la nécessité de mettre en place une chaîne de protection multisectorielle où les actions se complètent et les acteurs se relaient en vue de développer un environnement protecteur durable pour les enfants. Cette chaîne de protection comprend les volets de prévention, législation, détection, prise en charge, réinsertion, suivi des enfants et l'appropriation des comportements et attitudes protégeant les enfants dans un système cohérent de protection.

Partie III. Ateliers thématiques, éléments de débat

3.1 Thème 1a) : Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. Normes sociales : genre, sexualité, violence, VIH/SIDA, pratiques traditionnelles.

L'atelier 1a), facilité par Olivier Feneyrol, conseiller régional pour l'Afrique de l'Ouest de Terre des Hommes, a été l'occasion d'explorer les impacts des normes sociales en Afrique sur l'exploitation sexuelle des enfants ainsi que les différentes approches utilisées par les acteurs du développement. Les normes sociales se définissent comme l'ensemble des idées, croyances, perceptions ou pratiques référentielles qui contribuent à fixer les limites entre ce qui est « normal », idéal, acceptable, convenable, souhaitable,... et ce qui ne l'est pas. Les normes dictent aux individus leur conduite et comportements.

Ainsi deux approches ont été développées et analysées au cours de l'atelier. Une première approche vise à identifier les normes qui influencent négativement les droits de l'enfant et à analyser leur mode de fonctionnement afin d'agir sur les normes, les réduire, les transformer, les éradiquer. Une seconde approche tend à considérer les normes comme des éléments intégrés dans un système complexe de croyances, de perceptions et de signification et non comme une cause pré identifiée d'abus et de violence. Il s'agit donc d'identifier, d'analyser et de valoriser les normes sociales ayant un impact positif sur la protection des enfants en collaboration avec les acteurs sur le terrain.

Les objectifs

- Identifier les spécificités et tendances évolutives des différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents
- Identifier/analyser les causes et les facteurs déterminants socioculturels (normes sociales) de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents
- Proposer des stratégies et des méthodologies pour mieux connaître et prévenir ce phénomène ainsi que pour améliorer la protection des enfants victimes

Les présentations

Deux présentations ont permis d'illustrer les deux approches présentées par le facilitateur.

Présentation 1 : Examiner les liens entre les normes liées au VIH/SIDA et les différentes formes d'exploitation sexuelle commerciale des enfants en Afrique présentée par Hindowa Lebbie, Administrateur régional, ECPAT International

La présentation est basée sur une étude couvrant 6 pays d'Afrique identifiant les liens entre le VIH/SIDA et l'exploitation sexuelle commerciale en 2007. Certains mythes/croyances, pratiques traditionnelles et normes sociales (Ex : mariage forcé/précoce, les excisions/mutilations génitales féminines, la disparité entre les genres, les violences sexuelles à l'école) vulnérabilisent les enfants et les exposent à l'exploitation sexuelle. L'étude a également mis en lumière l'augmentation du nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans victimes d'exploitation sexuelle.

Conclusions

- L'éducation à la santé et au VIH/SIDA doit intégrer des messages sur l'exploitation sexuelle et cibler les enfants à risque ou ceux impliqués dans la prostitution.
- La prévention, la protection et la prise en charge doivent aussi s'adresser aux enfants vivants des situations difficiles tels que les enfants des rues.
- Documenter et analyser les motivations des exploiters. L'exploitation sexuelle est un acte criminel et les enfants ne sont pas suffisamment protégés.
- Intervention auprès des orphelins et des enfants vulnérables du VIH/SIDA qui sont particulièrement exposés au risque d'exploitation sexuelle et auprès des représentants de la communauté. Il a été noté qu'il y a le plus souvent une opportunité pour ces enfants, si ils sont identifiés à temps, de les assister afin de prévenir l'exploitation sexuelle. La scolarisation et l'accès aux moyens de subsistance sont autant de filets de sécurité sociaux.

Présentation 2 : Agir sur les normes socioculturelles pour mieux protéger les enfants : la lutte contre l'excision au Togo présentée par Cyrille Komlan, président EZO Stratégies.

La malédiction parentale, le rejet social, la vulnérabilité dans un contexte polygamique et la peur des sciences occultes sont à la base de la prise de décision d'exciser les enfants. Les démarches classiques se focalisent sur l'abolition de l'excision en oubliant sa valeur. Dans cette approche, l'objectif est de faire évoluer la tradition sur la base de propositions faites par les communautés avec la facilitation des ONG.

Phase 1 Analyse des motifs de résistance

Phase 2 Négociation avec les praticiens et les chefs traditionnels dans la recherche de solutions

Phase 3 Proposition de pratiques de substitutions en symbiose avec la tradition et la loi

Phase 4 Adoption des pratiques de substitution par les dignitaires

Exemples de pratiques de substitution proposées par les dignitaires au Togo: achat de la cérémonie, simulation de la cérémonie, substitution de la candidate à l'excision par un objet.

Conclusions

A travers cette approche, il s'agit de faire évoluer une tradition pour qu'elle soit appropriée par la population et plus respectueuse des droits de l'enfant.

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle et abus des enfants

- Les valeurs et les représentations qui sont centrales pour les populations concernées par les phénomènes d'exploitation sexuelle des enfants ne sont généralement pas prises en compte ni intégrées dans les approches et méthodes d'intervention dites communautaires. Ces valeurs et représentations sont souvent perçues comme des legs traditionnels qui ne sont pas compatibles avec le développement et la culture des droits de l'enfant. La confrontation entre les normes positives et négatives ne permet donc pas le dialogue entre les acteurs sociaux et les acteurs institutionnels et entrave la mise en place d'une chaîne de protection cohérente.

- Les interrelations entre les différentes catégories d'enfants victimes de violation de leurs droits sont nombreuses alors que les approches classiques axent leurs programmes sur des cibles/problématiques spécifiques. (Traite, VIH/SIDA, exploitation sexuelle des enfants, excision/mutilations génitales féminines, orphelins du SIDA,...)
- La durée des programmes est trop courte. Les dynamiques de changement social et culturel sont plus ou moins lentes, ce sont des programmes qui nécessitent un engagement à moyen et long terme.
- Le manque de dialogue intergénérationnelle, les enfants ne sont pas entendus par les adultes et n'osent pas parler.

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

- Chercher à identifier, non seulement les effets néfastes de certaines normes, mais aussi les bases endogènes d'une protection, d'une autonomisation et du développement personnel des enfants conçues et mises en œuvre par les acteurs de ces milieux. Un dialogue peut alors être établi entre les acteurs sociaux, avec la médiation d'intervenants extérieurs, pour les aider à examiner les normes existantes. Ainsi un travail d'appropriation et de responsabilisation des acteurs sociaux pourra s'engager par rapport aux enjeux et valeurs de la protection des enfants. Ce travail pourra à son tour déboucher sur la modification ou l'abandon de certaines normes, et, simultanément, sur la valorisation et le renforcement d'autres normes contribuant à la protection des droits de l'enfant.
- Elargir la sensibilisation à de nouvelles catégories d'enfant (enfants utilisateurs d'Internet, enfants des rues,...) et informer les enfants reconnus comme vulnérables dès leur identification afin de limiter les risques d'exploitation sexuelle.
- Ecouter les enfants qui osent parler et leur permettre de parler librement. Ils sont aussi les acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

3.2 Thème 1b) Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. Facteurs économiques

L'atelier 1b), facilité par Margie de Monchy, conseillère régionale protection de l'enfant, UNICEF Afrique de l'Est et du Sud, a permis d'identifier les liens entre facteurs économiques et exploitation sexuelle ainsi que l'influence des systèmes de protection sociale des enfants dans la lutte contre la pauvreté. De nombreuses études ont identifié la pauvreté comme un des facteurs déterminant de l'exploitation sexuelle des enfants, notamment en Afrique où les enfants sont parmi les plus vulnérables au monde en raison d'une combinaison de facteurs (pauvreté, conflits, VIH/SIDA,...) qui a favorisé la déstructuration des mécanismes de protection informels familiaux et communautaires. Dans ce contexte, la priorité a été donnée au développement et au renforcement des systèmes de protection sociale afin de lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité. Le modèle de transformation de la protection sociale comprend les programmes de protection ; de prévention ; de promotion afin de renforcer les acquis ; et les interventions visant la lutte contre l'exclusion sociale.

Les objectifs

- Identifier les initiatives de protection sociale pouvant influencer les causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents
- Identifier les bonnes pratiques des acteurs de la protection des enfants, impliqués dans le développement et la mise en place de stratégies et de politiques de protection contribuant à la réduction de l'exploitation sexuelle des enfants.
- Identifier les types de services nécessaires complétant les programmes de compensation financière (cash transfert) aux familles afin de lutter plus efficacement contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents.

- Mettre en évidence les initiatives de protection sociale, tels que les systèmes de compensation financière, contribuant à réduire l'exploitation sexuelle des enfants.

Présentations

Après une brève introduction du Dr. Abiola Tilley-Gyado, (Pan African Relationships Manager, Plan International), l'atelier s'est poursuivi par une présentation générale du sujet et trois présentations illustrant différents modèles de protection sociale.

Présentation 1 : Stratégies de protection sociale et stratégie UNICEF région Afrique de l'Est et du Sud, Margie de Monchy, conseiller régional protection de l'enfant, UNICEF Afrique de l'Est et du Sud

Principes de protection sociale des enfants

- Fournir un cadre légal cohérent afin de protéger les femmes et les enfants
- Prendre en compte les vulnérabilités spécifiques en fonction de l'âge et du genre
- Développer des programmes qui ne soient pas nuisibles aux enfants
- Mettre en place des dispositions spécifiques afin d'atteindre les plus vulnérables
- Contribuer à l'application des droits
- Renforcer les familles et les communautés
- Intervenir dès que possible pour protéger les enfants

Stratégies de l'UNICEF régional Afrique de l'Est et du Sud

- Réformer le système légal/politique et judiciaire
- Cibler les familles bénéficiaires des programmes de contribution financière afin de combattre la pauvreté
- Mettre à disposition des services de protection et du bien être de l'enfant pour les enfants les plus vulnérables
- Développement des jeunes et des adolescents

Stratégies transversales

- Mettre en place des mécanismes de suivi et de contrôle des politiques
- Recherche et information
- Développement de politiques et de stratégies
- Mise en place de programmes pilotes
- Intégration des systèmes de protection au sein des plans nationaux de développement et de réduction de la pauvreté

Présentation 2 : Gouvernement du Kenya : programmes de contribution financière pour les orphelins et enfants vulnérables (OEV), Elizabeth Mugwanga Mbuka, Administratrice principale, Section des services à l'enfance, Ministère du genre, des enfants et du développement social

Objectifs du programme de contribution financière

- Mettre à disposition un système de protection sociale à travers des contributions financières régulières aux familles prenant en charge des OEV
- Encourager les familles d'accueil et le maintien des OEV au sein des familles et des communautés
- Promouvoir le développement du capital humain des OEV

Résultats à évaluer (évaluation de l'impact en 2009)

- Impacts économiques et sur le bien être des enfants bénéficiaires (enfants à l'école, enfants travailleurs, enregistrement des naissances,...)
- Efficacité du programme incluant l'évaluation des coûts
- Cibler l'effectivité des programmes

Cependant des défis subsistent...

- Manque de protection des enfants victimes des abus et exploitations sexuels au sein des familles, de la communauté et des écoles
- Nécessité de mettre en place des mécanismes renforcés à base communautaire afin de faire le suivi des enfants dans les familles
- Nécessité de renforcer le système formel de protection sociale (suivi et gestion de cas)
- Introduction de programmes complémentaires pour les ménages ciblés

Présentation 3 : Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation et abus sexuels- 4 cas d'étude africains

Vera Lucia Paquete-Perdigão, Spécialiste Travail des enfants (Senior Child Labour Specialist) Dakar, Sénégal et Grace Banya, conseillère technique, ILO-IPEC, Kenya

Cas d'étude : Zambie, Tanzanie, Uganda et Kenya

- Prévention :
 - Plaidoyer pour une politique contribuant à la création d'un environnement favorable, intégration de la problématique du travail des enfants dans les politiques et législations
 - Sensibilisation et mobilisation sociale ciblant les leaders et structures communautaires, les médias,...
- Actions directes impliquant la mobilisation de la communauté pour l'appropriation et l'identification des enfants
- Réhabilitation et réintégration

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle des enfants

- La pauvreté agit sur le risque d'exploitation sexuelle des enfants. Comment briser le cercle de la pauvreté, en particulier parmi les femmes et les enfants et leur fournir un environnement protecteur.
- Collaboration intersectorielle, liens avec l'éducation, la santé, les problématiques judiciaires et de protection (ex travail des enfants)
- Insuffisance des mécanismes de protection à base communautaire, de sensibilisation et de mobilisation sociale intégrant les enfants et les jeunes
- Insuffisance de ressources (financières, humaines,...) allouées à la prévention et la prise en charge de l'exploitation sexuelle des enfants.

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

- Augmenter les ressources allouées pour les mécanismes de protection des enfants à tous les niveaux.
- Assurer une volonté politique du gouvernement dans l'allocation des ressources pour la mise en place d'une stratégie de protection de l'enfant, et pour expliquer et traduire la Convention Relative aux Droits des Enfants par des actions concrètes sur le terrain dans chaque pays.
- Responsabiliser les parlements dans la mise en œuvre des aspects pertinents de l'Appel à Action de l'Union Africaine (AU Call for Action). Exemples : mise en place d'un cadre de protection sociale au niveau national, l'intégration de l'exploitation sexuelle des enfants dans les mécanismes de suivi par les pairs en Afrique. (Africa Peer Review Mechanisms)
- Mettre à profit les mécanismes régionaux et sous-régionaux afin d'harmoniser les politiques de protection de l'enfance et partager les bonnes pratiques et leçons apprises.
- Assurer que les problématiques liées à l'enfant soient considérées comme une priorité nationale par le gouvernement dans leurs plans de développement et qu'un certain pourcentage du budget national soit réservé aux activités liées aux enfants.

- Garantir une éducation de qualité gratuite pour tous les enfants
- Renforcer les liens entre la protection de l'enfant et les systèmes de protection des enfants.
- Budgétisation par le gouvernement des activités liées aux enfants et mobilisation des fonds pour la mise en place de ces activités.
- Développer des partenariats avec le secteur privé dans la prévention et la prise en charge des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

3.3 Thème 2: renforcement du cadre législatif et légal

Le renforcement du cadre législatif et légal a été abordé au cours de l'atelier 2, facilité par David Mugawe, Directeur exécutif adjoint, African Child Policy Forum. Cet atelier a été l'occasion de tirer les leçons apprises des initiatives de renforcement du cadre législatif, d'aborder la question de l'harmonisation des normes internationales et des législations nationales ainsi que de l'amélioration du traitement de victimes d'exploitation sexuelle dans la justice et le renforcement du cadre législatif.

Les objectifs

- Examiner les lois nationales, les politiques et les pratiques liées à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants en Afrique, incluant l'identification des lacunes.
- Identifier les bonnes pratiques en matière législative dans les différentes régions et les canaux de communication pouvant faciliter les échanges d'expériences.
- Identifier les recommandations prioritaires en matière d'exploitation sexuelle à des fins commerciales à soumettre au troisième Congrès Mondial de Rio.

Les présentations

Après une présentation d'introduction de la thématique par le facilitateur, trois présentations se sont succédées illustrant des expériences menées en Ethiopie, au Kenya et en Ouganda.

Présentation 1 : Amélioration du traitement des enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels dans les secteurs de la justice et du renforcement des lois conformément aux standards internationaux. Daniel Meseret, Forum sur les enfants des rues, Ethiopie.

Les actions entreprises

- Mise en place d'une unité de protection des enfants et de centres d'accueil pour les victimes d'abus et d'exploitation sexuels et de traite.
- Formation des officiers, des policiers, des juges et des procureurs sur les droits de l'enfant
- Mise en place de tribunaux accueillants pour les enfants et de systèmes d'enregistrement vidéo privé pour les victimes
- Formation et utilisation d'intermédiaires
- Initiative d'une coalition entre les ONG et les organisations gouvernementales pertinentes afin de former une structure de référence systématique

Présentation 2 : Le cas d'étude du Kenya. Japheth Kasimbu, ANPPCAN Kenya

L'exemple du Kenya a révélé que de très nombreuses politiques et lois relatives à la protection de l'enfant ont été promulguées cependant on constate :

- La faiblesse des mécanismes d'application des lois et des politiques mises en place
- Une connaissance limitée des lois et des politiques par la population

- Un besoin urgent de faire pression pour la ratification et l'intégration des instruments internationaux dans les législations nationales

Présentation 3 : Rapports sur le Protocole optionnel sur la vente des enfants, la prostitution d'enfants et pornographie. Expériences et leçons apprises. Stella Ayo Odongo, coordinatrice nationale du programme. Uganda Child Rights Network

Cette présentation a pour objectif de partager l'expérience de l'Ouganda dans sa participation au comité des Nations Unies des Droits de l'enfant sur le Protocole optionnel sur la vente des enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène des enfants :

- La production des rapports à temps permet aux organisations de rester informées des tendances nationales, régionales et globales.
- La production de rapports pour le comité des Nations Unies sur les droits des enfants est un processus et non un événement
- Soutenir les actions des organisations de la société civile pour de bons résultats

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle des enfants

- Peu de déclarations de cas d'abus ou d'exploitation sexuels par les enfants en Afrique
- La corruption qui limite la confiance des enfants dans la justice
- Les procédures légales sont lentes
- Les enfants sont exposés à des interviews répétées
- Défiance des mécanismes d'application des lois et des politiques en place
- Connaissance limitée des lois et des politiques par la population
- Lacunes sur les orientations et procédures de prise en charge des enfants victimes
- Sur 52 pays, seulement 27 ont ratifié la Charte Africaine sur les Droits et le Bien-être des enfants, nécessité de faire pression pour la ratification et l'intégration des instruments internationaux sur les droits de l'enfant.

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

- Adopter une approche multisectorielle en intervenant à tous les niveaux de la chaîne, de la déposition à l'action en justice en passant par une prise en charge psychosociale.
- Mise en place d'une unité de protection des enfants et des centres d'accueil pour les victimes d'abus et d'exploitation sexuels et de traite.
- Formation des officiers, des policiers, des juges et des procureurs sur les droits de l'enfant

3.4 Thème 3a) : Coopération intersectorielle : Exploitation sexuelle dans et autour des écoles en Afrique

L'exploitation sexuelle dans les écoles est perpétrée par les enseignants et autres personnels mais aussi entre les élèves et sur le chemin de l'école. Dans de nombreux cas l'utilisation de la violence est légitimée comme une forme « naturelle » de maintien de la discipline et d'une hiérarchie dans les relations entre élèves et enseignants et entre les garçons et les filles. L'inégalité entre les genres et certaines croyances culturelles et attitudes sur les rôles et la sexualité des hommes et des femmes contribuent aux abus et exploitation sexuels en milieu scolaire. Le fait que les enseignants soient souvent sous payés ou non payés et qu'ils vivent le plus souvent dans des conditions difficiles peut amener les enseignants à percevoir les faveurs sexuelles des élèves comme une forme de compensation.

Afin d'aborder au mieux les différents aspects de cette problématique, les participants ont été divisés en trois groupes travaillant sur les causes de l'exploitation sexuelle en milieu scolaire, les bonnes pratiques et les recommandations sous la médiation générale de Wambui Njuguna, présidente de African Wide Movement for Children.

Les objectifs

- Identifier et détailler les causes de l'exploitation sexuelle en milieu scolaire
- Explorer et répliquer à plus grande échelle les bonnes pratiques
- Formuler les recommandations en lien avec celles de la conférence de Rabat et le Congrès de Yokohama

Les présentations

La facilitatrice a introduit l'atelier par une présentation générale de la problématique avant que les différents groupes ne se réunissent.

Présentation d'introduction : Coopération intersectorielle : Exploitation sexuelle dans et autour des écoles en Afrique, Wambui Njuguna, présidente de African Wide Movement for Children
Réponses aux violences basées sur le genre : exemple du Kenya

- Application des politiques en matière de violences basées sur le genre à tous les niveaux de l'éducation
- Mise en place de modalités de gestion des violences sexuelles basées sur le genre, dont le harcèlement sexuel
- Développement d'un cadre de coordination pour tous les acteurs impliqués dans la mise en place d'un environnement d'apprentissage et d'enseignement sécurisé
- Développement et mise en place d'une politique claire contre le harcèlement sexuel et les violences basées sur le genre à tous les niveaux du Ministère de l'Education et des institutions scolaires.
- Cependant des défis subsistent en raison de la non application des bonnes intentions

Politiques et programmes d'actions recommandés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle à l'école

- Sensibilisation et partage d'information : diffusion de message influençant les comportements, formation des enseignants et renforcement des associations de jeunes.
- Implication des différents acteurs au niveau national (responsables communautaires, parents, ministères de l'éducation, syndicats d'enseignants et médias)
- Mettre à disposition des services spécifiques liés au genre afin de prendre en compte la dimension genre dans le développement d'infrastructures scolaires.
- Mettre à disposition des services de prise en charge des impacts à long terme des abus sexuels (exemple : traumatismes psychologiques et traitement des maladies sexuellement transmissibles)
- Susciter une plus forte volonté politique : motivation et formation des parlementaires sur la protection des enfants, un soutien politique dans l'amélioration des systèmes de collectes de données, la qualité de l'éducation, le soutien psychosocial aux victimes.
- Améliorer les mécanismes légaux : rapports périodiques, respect des standards internationaux, législation nationale plus détaillée.
- Promouvoir des compétences de vie d'autoprotection des enfants (formation en self défense, droits de la sexualité et de la santé)
- Communication et vulgarisation : campagne dans les médias, incitation par les bonnes pratiques, documentation légale accessible.
- Mettre à disposition des services de protection et de prise en charge : programmes préscolaires, équipements pour enfants.
- Suivi et évaluation : révision des lois, suivi des bonnes pratiques et des comportements à risque.

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle des enfants

Société

- Développement d'une culture du multimédia à travers les cafés Internet, les clubs vidéo, le téléphone portable où les enfants ont un accès facilité à des images pornographiques
- Lacunes en terme de responsabilité et d'écoute parentale (manque de communication entre les générations et d'information sur la sexualité qui reste tabou dans beaucoup de cultures africaines)
- La violence est répandue dans la société : la victime culpabilise et l'auteur n'a pas conscience du caractère violent de ses actes
- L'urbanisation rapide et non planifiée a contribué à la déstructuration des valeurs et des mécanismes d'insertion sociale des sociétés africaines (exemple : les aspects positifs des rites initiatiques)

Système éducatif

- Manque d'enseignants qualifiés et formés
- Manque de maturité et de responsabilisation des enseignants lié au recrutement intensif d'enseignants non professionnels.
- Ecart d'âge réduit entre les enfants et les enseignants, notamment dans les zones rurales où les enfants commencent leur scolarité tardivement, ce qui influence les relations de pouvoir entre élèves et enseignants
- Insuffisance des ressources allouées à l'éducation qui n'est plus une priorité, ce qui contribue à la mauvaise qualité du service de l'éducation nationale
- Insuffisance d'écoles de proximité et déplacement des enfants

Contrôle de l'état

- Manque de contrôle des écoles coraniques par l'Etat
- Puniton corporelle,
- L'ouverture non contrôlée d'établissements scolaires privés et internats
- Impunité des auteurs d'actes de violence et abus sexuel
- Insuffisance de femmes enseignantes dans les écoles

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

- FAWE (centre d'excellence, TUSEME club, etc.)
- Forum et clubs de jeunes filles
- Création d'espaces culturels
- Prise en charge psychosociale pour la réinsertion et la réhabilitation des victimes
- Education et vulgarisation des compétences de vie (éducation civique, éducation aux droits humains, éducation des parents)
- Adopter une approche multi sectorielle et clarifier les rôles des différents acteurs de l'éducation, de la justice, des chefs de service
- Implication des cadres de l'éducation dans les forums sur la protection de l'enfance
- Echange et partage de documentation et de bonnes pratiques
- Approche qui vise à renforcer les capacités de toute la communauté afin d'appuyer les mécanismes communautaires de prise en charge des enfants avec notamment l'information des parents sur la problématique

3.5 Thème 3b), Coopération intersectorielle, la violence sexuelle basée sur le genre dans les situations de conflits et post conflits

Les abus et exploitation sexuels sont des formes de violences basées sur le genre (VBG) incluant les mariages précoces, l'excision/mutilation génitale féminine ainsi que les violences sexuelles. De manière plus large, la problématique des VBG réside dans l'iniquité de pouvoir et de genre. Bien que les VBG et l'exploitation sexuelle soient prévalent dans tous les pays et

à tous les niveaux de développement, la situation est aggravée dans les pays en guerre et en période de crise humanitaire. Dans ce contexte, l'assistance humanitaire a donné l'opportunité de mettre en place des mécanismes de protection et de coordination en matière de VBG.

Suite à la présentation du panel⁸, sous la supervision de Sarah Norton-Staal de la section protection de l'enfant en situation d'urgence UNICEF Afrique de l'Est et du Sud, facilitatrice de l'atelier, les participants ont été invités à travailler en deux groupes, l'un francophone et l'autre anglophone sur les recommandations relatives aux différents acteurs (société civile, gouvernement, communauté humanitaire et donateurs).

Les objectifs

- Identifier et valoriser les bonnes pratiques en matière de lutte contre les VBG, notamment grâce aux instruments internationaux et mécanismes de coordination liés aux situations de conflits.
- Elaborer des recommandations spécifiques à l'Afrique en vue du 3^{ème} Congrès Mondial de Rio.

Les présentations

Présentation d'introduction : Les violences basées sur le genre en situation de conflit et post conflit

Sarah Norton-Staal de la section protection de l'enfant en situation d'urgence UNICEF Afrique de l'Est et du Sud

Plaidoyer général et politique de prévention des VBG

- Campagne du Secrétaire Général des Nations Unies sur les violences contre les femmes et les filles
- Lignes guide IASC (Inter Agency Standing Committee) sur les VBG, le VIH/SIDA et le genre
- Action des Nations Unies pour la fin des violences sexuelles en situation de conflit « Stop rape now »
- Réforme humanitaire : cluster IASC et sous cluster VBG
- Résolutions du Conseil de Sécurité 1612, 1820
 - CS Res. 1612 : Surveillance et communication de l'information sur les violations des droits des enfants dans les situations des conflits armés
 - CS Res. 1820 : Appel pour la prévention des violences, les mesures contre les auteurs de viols, la prévention des abus et exploitation sexuels perpétrés par les agents de maintien de la paix et les travailleurs humanitaires, le suivi de la fréquence des VBG et des tendances

Exemple de projet en matière de VBG en Afrique

- Intégration de la prévention VIH/SIDA, des traitements et des soins dans les programmes VBG
- Assistance psychosociale, renforcement des capacités des partenaires et plaidoyer
- Centres « Rainbow » au Sierra Leone appui médical, légal, psychosocial et soins aux victimes et aux familles
- Développement de stratégies et politiques nationales VBG
- Centres « one-stop » en Afrique du Sud et en Ethiopie pour les victimes de viol
- Promotion d'une législation efficace sur les VBG
- Protection légale, environnement protecteur pour les femmes et les enfants contre les VBG dans les écoles et les communautés.

⁸ Le panel incluait Rufus Kaine, Sous-ministre du ministère du Genre en charge de la planification et de l'administration, Andrea James, Spécialiste Régionale Urgence, UNICEF BRAOC Dakar, Massimo Zucca, Spécialiste Protection de l'enfant, UNICEF New York.

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle des enfants

- Inégalité des genres profondément enracinée
- Faibles connaissances et capacités dans le renforcement des lois existantes
- Croyances traditionnelles et pratiques nuisibles

En situation de conflit

- Insécurité générale et violences
- Inaccessibilité des services de base
- Destruction des infrastructures et des systèmes de communication

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

Coordination

- Mettre en place une équipe multisectorielle permettant une meilleure coordination des acteurs de différents secteurs
- L'approche par cluster permet de mettre en application les résolutions au niveau communautaire (encourager le leadership des clusters par le gouvernement en fonction de ses capacités et de la nature du conflit)
- Réaliser une cartographie des acteurs et des activités dans l'approche par cluster (exemple de pays de la Mano River)
- Nécessité de travailler en tandem et de mettre en place des mécanismes de coordination sur les VBG
- Le gouvernement doit conduire les efforts de coordination et appuyer l'approche multisectorielle

Documentation et évaluation

- Nécessité de faire le bilan des programmes (exemple de la RDC) afin de faire des propositions concrètes
- Évaluation (exemple d'une recherche de l'Université de Columbia au Nord de l'Ouganda)
- Collecte de données sur les violences sexuelles dans tous les pays sur une base commune, suivi et documentation/rapport tel que le mécanisme 1612 qui peut être répliqué
- Les gouvernements et les partenaires doivent encourager la participation communautaire et renforcer les capacités locales
- Les tribunaux doivent être accueillants pour les enfants
- Recherches académiques rigoureuses et collecte des données sur les VBG
- Documentation des témoignages de VBG, sensibilisation et plaidoyer
- Prêter plus d'attention aux violences sexuelles dans le mécanisme de documentation/rapport 1612

Renforcement des capacités

- Développer des capacités locales afin de garantir la pérennité des actions
- Encourager la participation communautaire, nécessité d'identifier et d'appuyer les communautés
- Appuyer les mécanismes traditionnels
- Appuyer les administrations du service public dans le plaidoyer pour l'application et le renforcement des lois

3.6 Thème 3c) Coopération intersectorielle: services pour la prévention, la réponse, y compris les systèmes de protection communautaires de l'enfant

Les mécanismes de prévention et de protection en matière de violences sexuelles et de violences basés sur le genre contre les enfants et adolescents sont le plus souvent inadéquats, inefficaces, non disponibles et inadaptés aux enfants. Des opportunités de prévention et d'intervention précoces existent au niveau communautaire. Les mécanismes de documentation/rapport, les plans de suivi et de prise en charge sont utiles dans la sensibilisation et la promotion d'une demande accrue en terme de services. Alors que les bonnes pratiques de renforcement des capacités et des mécanismes de protection communautaires sont documentées à travers le continent, la coopération et les liens avec le système gouvernemental ne sont pas toujours bien établis ni coordonnés.

Facilité par Margie de Monchy, conseiller régional protection de l'enfant, UNICEF Afrique de l'Est et du Sud, cet atelier s'est penché sur les mécanismes de coordination multisectoriels de la prévention intégrant le gouvernement.

Les objectifs

- Analyser des défis rencontrés dans le renforcement de la coopération intersectorielle pour la prévention et la prise en charge des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles.
- Identifier les mécanismes de renforcement des systèmes de prévention et de protection intersectoriels
- Prioriser les actions nécessaires à un suivi et une évaluation adéquate des systèmes intersectoriels.
- Identifier les mécanismes de renforcement de la coordination entre les gouvernements et la société civile dans la prévention et la prise en charge des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles.
- Analyser les possibilités de développement des ressources nécessaires à la mise en place d'un système de prévention et de protection adéquat.

Les présentations

Après une présentation d'introduction par Margie de Monchy, quatre présentations se sont succédées permettant d'illustrer différentes expériences de coordination en matière de protection de l'enfant.

Présentation 1 : Réponse intersectorielle du gouvernement : Soutien aux femmes et enfants victimes d'abus sexuel et d'exploitation pour accéder à la justice

Thoko Majokweni, Directeur spécial les poursuites judiciaires publiques, Autorité Nationale de poursuite judiciaires, Unité des abus sexuels et des affaires communautaires, Ministère de la Justice, Afrique du Sud

Coordination

- Equipe inter-départementale : services du gouvernement, équipe de coordination pour le Plan d'Action National, groupe de travail sur la traite des personnes,...
- Mise en place de mécanismes structurés de coordination intersectoriels avec un leadership et des ressources politiques

La Prévention des violences sexuelles intersectorielles par nature

- Les services gouvernementaux respectifs doivent s'engager dans la structuration physique des communautés afin de minimiser les facteurs de risque
- Le système de la justice criminelle doit s'attaquer à ses défauts et développer des compétences et des ressources humaines capables de répondre à l'exploitation sexuelle de manière efficiente, efficace et rapide.
- La prévention contre le viol doit être intégré dans la stratégie de lutte contre la criminalité. (Gouvernement et société civile)

- Les programmes de réhabilitation des auteurs de violences sexuelles doivent contribuer à la prévention du viol.

Recherches sur la prévention : résultats principaux et recommandations

- Intégrer la prévention du viol comme objectif de développement du gouvernement au sein des plans stratégiques et opérationnels globaux des services respectifs
- Faire les recherches nécessaires, le suivi et l'évaluation des programmes afin d'optimiser l'impact sur la prévention et la prise en charge.
- Développer une banque d'indicateurs au sein des différents services de l'Etat afin de promouvoir des procédures mesurables de sécurité face au viol.

Présentation 2 Un modèle à base communautaire: coopération intersectorielle pour la prévention et la protection au Kenya Dr. Philista Onyango, Director, ANPPCAN (African Network for Prevention and Protection of Child Abuse and Neglect)

Résultats

- Emergence de structures et d'activités économiques viables
- Services directs aux enfants pour la prévention et la protection
- Participation des enfants
- Influencer l'élaboration de politiques et de réformes législatives
- Participation des structures et processus gouvernementaux
- Amélioration des réseaux et de la coordination
- Ouvrir le dialogue et appropriation
- Identification des autres problématiques importantes
- Améliorer l'environnement des enfants

Leçons apprises

- Travailler ensemble stimule les synergies
- Les acteurs influents ont un potentiel d'intervention sous-utilisé
- Les communautés ayant acquis des connaissances, des compétences et quelques revenus ont la capacité de protéger leurs enfants
- La protection de l'enfant ne peut être traitée de manière isolée
- Les gouvernements ont tendance à donner peu de crédit aux bonnes pratiques

Présentation 3 : Modèle de réponse aux besoins psychosociaux des enfants sévèrement affectés. Dispositif Itinérant d'Appui Psychosocial DIAP Alice Behrendt, Responsable de projet, Plan Afrique de l'Ouest

En collaboration avec les services socio sanitaires, les enfants sont pris en charge selon les étapes suivantes

- Identification et répartition géographique des enfants sur le dispositif
- Evaluation des besoins cas par cas : identification des besoins psychosociaux en collaboration avec les services des affaires sociales et les institutions scolaires et professionnelles.
- Soutien psychosocial et traitements médicaux urgents : prévention du suicide, traitement des maladies/infections et prise en charge des nourrissons (malnutrition).
- Réponse aux besoins sociaux et autres : médiation familiale, financement de la scolarité ou de l'apprentissage, les rites traditionnels...
- Evaluation : atelier et comparaison des données
- Suivi des enfants

Recommandations

- Intégrer la composante santé mentale dans les programmes de santé publique et les agendas nationaux

- Renforcer les capacités des ministères concernés et des ONG en développement et mise en œuvre de programmes d'appui psychosociaux aux enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels
- Fonder un dispositif d'appui psychosocial permanent
- Développer des programmes d'éducation des parents
- Réhabiliter les pratiques culturelles positives en matières de protection

Présentation 4 : Elément d'un système de protection national Elkane Mooh, Conseiller régional, Save the Children

Problématiques principales

Les politiques/stratégies nationales doivent être basées sur:

- Les principes de la Convention Relative aux Droits des Enfants
- La protection, la reconstruction et la réhabilitation
- Le droit de rester en famille – intérêt supérieur de l'enfant
- Connaissances des droits des enfants

Les principaux éléments interconnectés et mutualisés

- Réformes légales et politiques de développement
- Coopération multisectorielle entre les ministères et les organisations de la société civile
- Développement d'un public informé et éclairé
- Programme de recherche continue

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle des enfants

- Accessibilité des services de prise en charge des victimes d'abus et d'exploitation sexuels à tous les niveaux – urbain, rural, communauté,...
- Gestion des cas d'exploitation et d'abus sexuels au sein des familles qui ne sont pas, le plus souvent, rapportés au niveau communautaire
- Mobilisation des ressources pour un soutien psychosocial aux enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

- Renforcer le système de protection des enfants au niveau communautaire – l'implication de la communauté est impératif
- Intégration des systèmes de protection des enfants au sein du système et de la structure de l'Etat
- Reconnaître le rôle joué par les organisations religieuses dans éducation et la sensibilisation sur la prévention des abus et exploitation sexuels
- Mettre en place un système de référence multisectoriel de gestion de l'information sur les abus et l'exploitation sexuels – identification des solutions à court, moyen et long terme pour les victimes
- Identifier et impliquer tous les services gouvernementaux concernés afin de rationaliser les procédures de prévention et de protection des abus et de l'exploitation sexuels des enfants et des adolescents

3.7 Thème 3d) Coopération intersectorielle : renforcement des capacités des enfants à se protéger des abus et exploitation sexuels

Durant les deux jours précédant la réunion technique préparatoire (les 22 et 23 septembre 2008), les enfants issus de toute l'Afrique se sont retrouvés autour d'un forum organisé par Save the Children où ils ont pu débattre de la problématique de l'exploitation sexuelle et de la protection des enfants de manière générale en identifiant les acteurs et les rôles de chacun dont ceux des enfants eux-mêmes. Dans la continuité de ces deux premières journées, un atelier a été consacré aux enfants afin de valoriser et de développer leurs capacités d'auto protection face aux abus et exploitation sexuels facilité par Elkane Mooh, Conseiller régional, Save the Children. Les enfants se sont répartis dans six groupes de travail afin d'identifier les activités et stratégies propres à chaque type d'acteur.

Les objectifs

- Identifier les entités (acteurs, organisations, services) pouvant aider les enfants à se protéger
- Identifier les stratégies et les activités permettant de renforcer les capacités des enfants à se protéger.

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle des enfants

- La pauvreté et le chômage
- Le matérialisme, l'imitation, le suivisme
- Le manque d'information
- L'analphabétisme des parents
- Les conflits ethniques et armés, la violence de la société
- Les enfants séparés, victimes de la traite, les handicapés sont particulièrement vulnérables
- L'impunité, la corruption et le règlement à l'amiable des abus
- La non dénonciation des auteurs par crainte/peur
- Le désir sexuel des abuseurs et l'abondance des sites pornographiques
- La mauvaise utilisation des nouvelles technologies, l'influence des médias
- Les pratiques traditionnelle/religieuses
- Les abus de drogue/alcool
- L'insuffisance du planning familial et par conséquent les familles trop nombreuses
- L'habillement indécent des filles et des garçons
- Insuffisance de renforcement de capacités des familles, des communautés et des services étatiques sur les droits et la protection des enfants
- L'insuffisance de systèmes de protection des enfants
- Le jeune âge des enseignants

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

Les activités et stratégies

Les organisations d'enfants et de jeunes

- Organiser des causeries débats sur le thème, notamment lors d'émissions de radios réservées aux enfants
- Utiliser les théâtres et les forums comme canaux de communication ou les circuits traditionnels
- Renforcer les capacités des enfants, leur apprendre à savoir dire non et les aider à avoir confiance en eux
- Parler aux enfants de l'éducation, rompre la culture du silence en développant une relation de confiance entre les enfants et les pairs éducateurs et/ou les parents
- Echange d'expériences vécues
- Renforcer les capacités des communautés, formation des pairs éducateurs sur la législation

- Utiliser l'approche individuelle ou personnelle (lien entre les pairs)
- Intégrer les enfants dans les programmes d'évaluation afin de faire pression pour le respect des engagements

Le gouvernement

- Responsabiliser les enfants, les former sur leurs droits
- Sensibiliser par des émissions radiophoniques et télévisées animées par les enfants et avec les adultes
- Former des comités pour sensibiliser les enfants
- Former les parlements des enfants pour faire des plaidoyers dans tous les pays
- Créer des espaces jeunes où les enfants se sentent en sécurité, des centres d'accueil et de réinsertion pour les enfants victimes et un téléphone vert
- Développer les moyens de communication et infrastructures afin de faciliter la communication avec les autorités
- Lutter contre la corruption en augmentant le salaire des officiers de police et des juges et les sanctionner en cas de non application de la loi.

Ecoles/chefs traditionnels

- Faire un plaidoyer pour insérer un module de formation sur l'exploitation sexuelle des enfants, faire des campagnes de sensibilisation dans les écoles
- Informer les enfants des risques d'une sexualité précoce
- Former des clubs et les appuyer en matériels
- Organiser des activités extra scolaires
- Renforcer leurs capacités en vue de mieux assurer la restitution auprès de leurs communautés
- Susciter l'adhésion des chefs traditionnels à la lutte contre l'exploitation sexuelle

Police des mineurs

- La police doit être formée afin de mieux communiquer avec les enfants et de mieux les comprendre.
- Mise en place d'une unité spéciale pour les enfants et d'un espace pour les enfants accueillant et protecteur de leurs intérêts
- La police doit protéger les victimes afin qu'ils puissent vivre librement
- La police doit avoir un programme de portée communautaire (exemple : jardins d'enfants, les écoles, les clubs de jeunes) et parler de l'exploitation sexuelle

Familles/communautés

- Encourager le dialogue intergénérationnel notamment sur la sexualité (les enfants doivent aussi parler à leur parents)
- Promouvoir l'égalité de chance entre filles et garçons dans l'accès à l'école où ils pourront avoir accès l'information et apprendre à se protéger
- Accéder aux sources d'information (magazines, films,...), les parents doivent coopérer et contrôler
- Les parents doivent être une source d'inspiration et servir de modèle aux les enfants, veiller à leur éducation, les encourager et les soutenir
- Les enseignants doivent aborder les problèmes touchant les enfants dans les classes (exemple: sexualité, mesures de protection,...)

ONG, centres d'information

- Mettre en place des centres où les enfants auront accès à l'information leur permettant de se défendre contre les abus et l'exploitation sexuels. Ces centres doivent être décentralisés afin d'atteindre les enfants dans leur communauté.
- Les centres doivent être gérés par les jeunes
- Les bibliothèques publiques doivent être décentralisées dans les communautés et donner l'accès à des ouvrages appropriés dont des informations sur la sexualité

- Les centres d'informations doivent communiquer et donner des informations sur le VIH/SIDA et la sexualité et être des lieux de discussion, de débat, de partage d'information
- Les ONG doivent faire le lien avec la police dans la gestion de cas individuels
- Former les filles à se défendre
- Développer des outils pour favoriser la participation des enfants et faciliter leur accès aux services et appuis

3.8 Thème 4 : Table ronde Le secteur privé et les stratégies de collaboration pour la protection des enfants en Afrique

La convergence de la responsabilisation sociale des entreprises (Corporate Social Responsibility) et de l'activisme pour les Droits de l'Homme a créé de nouvelles opportunités permettant aux ONG de travailler à l'international avec le secteur privé pour la prévention de l'exploitation des enfants. La Responsabilité Sociale des Entreprises est un concept selon lequel les entreprises, sous le principe du volontariat, intègrent des considérations sociales et environnementales dans leurs opérations et dans leurs interactions avec leurs collaborateurs. Grâce à ce concept, des entreprises de toutes tailles, en coopération avec toutes les parties prenantes, parviennent à réconcilier les ambitions économiques, sociales et environnementales.

Facilité par Mr. Mark Capaldi, directeur adjoint ECPAT International, cet atelier a été l'occasion d'identifier les expériences réussies de responsabilité sociale des entreprises et stratégies de développement de cette approche.

Les objectifs

- Analyser l'état actuel et la nature des stratégies et des objectifs du secteur privé de la région quant à la protection des enfants
- Identifier les bonnes pratiques mises en place par le secteur privé qui s'avèrent prometteuses
- Prioriser les stratégies permettant d'engager le secteur privé, les gouvernements et la société civile dans un effort de collaboration visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et adolescents
- Identifier les acteurs-clés du secteur privé africain dont l'intervention aura un impact déterminant
- Elaborer les recommandations-clés (objectifs spécifiques), et les actions-clés correspondantes, nécessaires au renforcement des stratégies et objectifs visant à assurer l'impact local des initiatives du secteur privé
- Identifier les signes (indicateurs) de progrès qui montreraient une croissance de la responsabilité sociale des entreprises dans la zone Afrique

Les présentations

Présentation 1 : Body shop, Mr. Christopher Davis, Directeur des Campagnes Mondiales, The Body Shop International

Ce qu'il faut considérer pour une responsabilité sociale des entreprises

- Les partenariats ne sont pas aisés
- Les partenariats peuvent faire la différence
- La responsabilité sociale est la norme

Propositions de Body Shop

- Encourager le secteur privé qui s'engage dans la responsabilité sociale
- Encourager l'utilisation des marques ayant une influence pour des objectifs de responsabilité sociale

- Encourager les entreprises à aborder le problème de la protection de l'enfant
- Dans certains cas, la confiance dans une marque est plus importante que celle des gouvernements ou des médias
- Les entreprises innovantes dans le secteur du voyage et de l'accueil se sont déjà engagées
- Il y a des opportunités pour le secteur privé d'en faire plus
- Formation d'une plateforme de partage d'expériences

Présentation 2 : Responsabilité sociale et collaboration, mettre en pratique les principes d'un tourisme responsable, Mr. Adama Bah, Manager, The Bungalow Beach Hotel, The Gambia and Tourism Consultant

Les principes d'un tourisme responsable

- La responsabilité sociale est basée sur le partage des valeurs, ce n'est pas de la philanthropie mais cela fait partie des affaires
- Elaborer une politique de tourisme responsable
- Le tourisme est un produit, on vend un service et des « fantasmes »
- Mettre en place les principes éthiques du tourisme à grande échelle
- L'engagement aux principes éthiques est important
- Engagement dans la sensibilisation des consommateurs
- Disponibilité de ressources pour la mise en place des projets
- Formation du personnel

Expérience de la Gambie, mise en place d'une politique de tourisme responsable

- Plaidoyer et de nombreuses sensibilisation à travers la « voix des jeunes », les enfants conduisent le plaidoyer et la campagne sur la promotion des droits de l'enfant
- Engagement de l'industrie, signature volontaire du code de conduite
- Partage des bonnes pratiques avec les autres pays

Présentation 3 : UBS optimus Foundation Dr Sheila Mokoboto-Zwane, Head: UBS Optimus Foundation - Southern Africa

Les raisons d'une responsabilité sociale des entreprises

- Pour des raisons économiques, sociales et environnementales
- Déduction de taxes
- Sous la pression de la communauté
- Valorisation du personnel
- Amélioration des relations avec la communauté et de son image publique

La réticence dans la prise en compte des problèmes d'abus sexuels

- Méconnaissance de l'importance du phénomène et auteurs des abus sexuels
- Inconstance des condamnations judiciaires
- Barrières socioculturelles et politiques
- Absence de cadre politique de coordination
- Crainte d'être mal compris par le public

Les leçons apprises

- Le marketing et la sensibilisation sont des outils efficaces dans la mobilisation de la communauté
- Cela permet de tisser de bonnes relations avec les gouvernements et les ministères
- Impact sur la formation et le développement d'une équipe de travail ce qui contribue à augmenter la productivité du personnel

Les problèmes liés à l'exploitation sexuelle des enfants

- Les entreprises peuvent avoir des intérêts politiques cachés
- Non respect de l'éthique, mauvaises pratiques de gestion et abus des enfants au sein des entreprises
- La mauvaise allocation des ressources et inefficience des programmes
- Réorientation des destinations touristiques où la protection de l'enfant face à l'exploitation sexuelle est moins contraignante
- L'absence de lois sur la protection de l'enfant en opposition à un code de conduite développé par des opérateurs

Les solutions basées sur des exemples de pratiques réussies

- Placer la protection de l'enfant au cœur du business
- Travailler en partenariat
- La marque à un pouvoir, une influence qui peut avoir plus d'impact qu'une campagne du gouvernement ou des médias
- Mise en place une alliance du secteur privé afin d'encourager, d'informer, de partager et d'associer les talents et les ressources.
- Travailler en collaboration avec la Chambre de Commerce afin d'identifier les entreprises
- Le secteur privé a besoin d'innovation et de propositions claires, dans un langage simple sans acronymes.

Partie IV. Synthèse et recommandations

4.1 Synthèse des difficultés rencontrées en Afrique

Depuis le dernier Congrès Mondial de Yokohama en 2001, des avancées significatives ont été réalisées dans la majorité des pays africains dans des domaines spécifiques dont : a) la sensibilisation sur l'existence et la nature complexe des différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents ; b) la révision et la réforme de la législation pour une meilleure protection des enfants en lien avec les standards africains et internationaux; c) la mise en place de modèles pilotes appropriés dans la prise en charge des enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels sur le continent ; d) et l'existence de bonnes pratiques pouvant être reproduites à plus grande échelle.

Cependant, il a également été noté que des défis majeurs restent à surmonter afin d'éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants et d'assurer une réponse adéquate aux enfants victimes, en prenant en compte les tendances émergentes et les nuances de plus en plus complexes autour des différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants :

- Bien que le cadre légal ait été renforcé, l'accès à la justice pour les enfants victimes reste limité.
- Les mécanismes d'application des lois sont faibles et le plus souvent ne sont pas favorables aux enfants.
- La réduction de la pauvreté n'est pas significative et de nombreux enfants sont vulnérables ou contraint à l'exploitation sexuelle en raison de leurs besoins de survie ou de ceux de leur famille.
- Les systèmes de protection des enfants à la fois du gouvernement et de la société civile sont souvent sollicités et faibles et ne sont toujours pas reproduit à grande échelle, ne permettant pas à de nombreux enfants d'avoir accès aux services.
- Les ressources, à la fois financières et humaines demeurent extrêmement limitées dans les services liés à la protection de l'enfant.

- Il y a un sérieux manque d'information sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents en Afrique ce qui a un impact significatif sur le processus de planification, de suivi et de budgétisation.
- Considérant que le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants est en constante évolution, les nouvelles manifestations requièrent de réunir les informations et les interventions. Par exemple : (i) l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en Afrique expose les enfants à certains risques d'exploitation sexuelle ; (ii) la récente augmentation significative du tourisme sur le continent conduit malheureusement à des risques accrus de tourisme sexuel des enfants et de pornographie mettant en scène des enfants.
- Les liens avec d'autres problématiques de protection de l'enfant demandent également à être pris en compte, à savoir la vulnérabilité des orphelins du SIDA qui peut les pousser à l'exploitation sexuelle et la vulnérabilité des enfants victimes d'exploitation sexuelle à contracter le VIH.
- La coordination des activités et des interventions reste un défi.

Il a été reconnu que l'Appel de l'Union Africaine pour l'accélération des actions de mise en place d'une Afrique digne des enfants (2008-2012) fournit un cadre dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents en Afrique. Globalement, il s'agit d'un appel à action visant à renforcer le cadre législatif et politique ; le cadre institutionnel ; et la mobilisation et collecte de fonds. Plus spécifiquement, avec pour objectif d'améliorer la protection de l'enfant, il s'agit d'un appel à tous les membres afin de :

a) promouvoir et mettre en place des stratégies intégrées au niveau national comprenant une tolérance zéro, l'accompagnement par les amendements appropriés à l'intégration des codes criminels, le renforcement de la législation adaptée et la sensibilisation pour l'abandon des pratiques traditionnelles telles que les mutilations génitales féminines ou le mariage précoce ;
 b) promouvoir et mettre en place des programmes multisectoriels pour mettre fin aux violences contre les enfants dont les négligences, les abus, l'exploitation sexuelle, le travail et la traite des enfants guidés par les recherches et recommandations de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants ainsi que par les activités d'appui telles que les lignes téléphoniques vertes et des refuges sécurisés pour la réhabilitation et la réinsertion des enfants victimes d'abus, d'exploitation sexuelle, de viol ou de traite.

4.2 Les recommandations

Les participants se sont entendus sur le principe de 30 recommandations liées à des problématiques spécifiques afin d'améliorer la prévention et la protection des enfants et adolescents victimes d'exploitation sexuelle en Afrique. Les recommandations sont issues de discussions dans huit ateliers ciblés sur quatre thématiques principales, 1) les formes et causes sous-jacentes ; 2) le cadre légal et la mise en application des lois ; 3) la coopération intersectorielle ; 4) la responsabilité sociale des entreprises.

A travers les recommandations issues des ateliers thématiques, l'accent a été mis sur la documentation et le partage des bonnes pratiques ; le développement de la connaissance à travers des recherches et évaluations ; la mise en place de systèmes de gestion de l'information (MIS) ; le renforcement des capacités des pourvoyeurs de services ; et le plaidoyer pour une augmentation des ressources allouées.

Thème 1a: Les normes sociales

- Identifier et documenter les normes sociales et pratiques traditionnelles qui encouragent des attitudes, pratiques ou comportements positifs à l'égard des enfants ;
- Renforcer et adapter les approches innovantes basées sur la promotion des normes sociales « positives » à l'égard des enfants ; intégrer les pratiques traditionnelles dans les systèmes institutionnels ;
- Sur la base de faits démontrés faire un plaidoyer auprès des donateurs pour l'octroi de financements à long terme, l'évolution des normes sociales étant par essence lente.

Thème 1b: Les facteurs économiques

- Documenter et partager les bonnes pratiques et leçons apprises relatives à l'impact positif des programmes de protection sociale sur les phénomènes d'exploitation sexuelle des enfants en Afrique ;
- S'assurer que les stratégies de protection sociale nationale prennent en compte de manière appropriée les problématiques relatives au genre et à l'enfance d'une part et d'autre part soient dotées de suffisamment de ressources pour répondre aux besoins des groupes d'enfants les plus vulnérables et de leurs familles ;
- Mener un plaidoyer auprès de, et travailler en partenariat avec les gouvernements et les parlementaires afin de s'assurer que l'importance des stratégies de réduction de la pauvreté et de protection sociale pour la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents soit prise en compte.

Thème 2: Application de la loi et cadres légaux

- Ratifier les principales conventions internationales et régionales relatives à l'exploitation sexuelle des enfants, et assurer d'ici à 2010 pour l'ensemble des Etats membres de l'Union Africaine l'harmonisation des cadres normatifs nationaux avec la Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant d'une part et avec la CDE d'autre part.
- Documenter et partager les bonnes pratiques en Afrique en matière de réforme légale et d'harmonisation des lois relatives à l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents.
- Mettre en place un ensemble de formations juridiques et de mécanismes de vulgarisation de la législation relative aux enfants pour les parlementaires, les responsables gouvernementaux, les fournisseurs de services, le secteur privé et la société civile, à tous les niveaux y compris à celui des enfants.
- Lever les principaux obstacles à l'application effective de la loi à travers, par exemple, la mise en place de procédures favorables aux enfants victimes d'exploitation sexuelle, l'enregistrement des naissances et en assurant une répartition adéquate des ressources.

Thème 3a: Exploitation sexuelle dans et autour de l'école

- Mettre en place des mécanismes de surveillance, de suivi et de référé pour les cas d'abus sexuels sur des enfants dans les écoles et leurs alentours afin de garantir un environnement sécurisé et favorable aux enfants ;
- Promouvoir et soutenir l'implication et la collaboration active des structures scolaires (syndicats d'enseignants; associations de parents d'élèves et conseils d'élèves) pour la protection et la mise en place de réponses aux phénomènes d'abus et d'exploitation sexuels à l'encontre des enfants, particulièrement des filles ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des enseignants, du personnel travaillant dans les écoles et leurs alentours, des parents et des responsables communautaires sur les droits de l'enfant, la législation et les services de protection de l'enfance existants.

Thème 3b: La violence sexo-spécifique dans les situations de conflit et de post-conflit.

- Renforcer la coordination de la réponse humanitaire aux violences sexo-spécifiques : approche des clusters, leadership du gouvernement, cartographie des interventions...)
- Mener des évaluations rigoureuses des programmes à grande échelle de lutte contre les violences sexo-spécifiques dans les situations de conflit et de post-conflit ; en disséminer les leçons apprises afin de promouvoir les approches les plus prometteuses ;

- Améliorer la qualité des données (désagrégées par âge et genre) dans les situations de conflit et de post-conflit (en utilisant des mécanismes de surveillance, tels que la résolution 1612 du Conseil de Sécurité).
- Soutenir et renforcer les systèmes de protection endogènes au niveau communautaire, particulièrement dans les pays où les mécanismes de protection institutionnels ne sont pas opérationnels durant les périodes de conflit.

Thème 3c: Services de prévention et de prise en charge, y compris les systèmes de protection de l'enfance à base communautaire

- Elaborer des cartographies au niveau national des services inter-sectoriels pour la prévention et la réponse aux phénomènes d'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents; en analyser les principales faiblesses et en évaluer les coûts ;
- Documenter et partager les bonnes pratiques en matière de prévention et de réponses inter-sectorielles en Afrique avec pour objectif leur mise en place sur l'ensemble du continent ;
- Promouvoir et soutenir la mise en place de Systèmes globaux de gestion de l'information (MIS) afin de mesurer et d'évaluer à la fois l'impact des violences sexuelles faites aux enfants et l'efficacité des services dont la vocation est de limiter cet impact. Utiliser ces données pour fournir des arguments à l'octroi de ressources suffisantes pour l'intensification des actions les plus prometteuses.

Thème 3d: Renforcer les capacités des enfants à se protéger eux-mêmes contre l'exploitation et les abus sexuels

- Entreprendre un plaidoyer pour l'intégration de l'éducation sexuelle, particulièrement en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants, dans le programme scolaire
- Encourager l'implication des chefs traditionnels dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants
- Accorder un temps d'antenne aux enfants afin qu'ils puissent organiser et participer à des programmes de radio et de télévision.
- Permettre aux enfants d'avoir accès aux documents sur l'exploitation sexuelle dans les bibliothèques
- Apprendre aux enfants à dire non à l'exploitation sexuelle et à briser la culture du silence entourant les abus sexuels.

Thème 4: Responsabilité sociale des entreprises

- Créer une alliance du secteur privé et un "fonds" géré par le secteur privé pour les activités liées à la responsabilité sociale des entreprises et le partage des leçons apprises ;
- Promouvoir une utilisation sécurisée d'internet ainsi que des mécanismes de contrôle parental à travers le renforcement des liens entre les medias et l'industrie de l'information ;
- Etendre l'initiative du "code de conduite" à l'ensemble du secteur du voyage et du tourisme en Afrique
- Renforcer les mécanismes de collaboration avec le secteur privé, la société civile et le gouvernement dans le cadre des Plans d'Actions Nationaux.
- Documenter et partager les bonnes pratiques existantes et les leçons apprises afin de permettre leur répliation.

Annexe : Le forum préparatoire des enfants

Vingt-deux (22) enfants représentants de l'Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest se sont réunis les 22 et 23 septembre 2008 à Dakar pour une session préparatoire à la réunion technique africaine, sous l'égide d'ECPAT, de Plan International, de Save the Children Suède et de World Vision. Ces enfants ont été sélectionnés par leurs pairs au cours de consultations nationales organisées dans leurs pays respectifs.

Après avoir passé en revue la situation de l'exploitation sexuelle et de la violence sexuelle dont les enfants sont victimes dans leurs pays respectifs, et sur la base des thèmes de la réunion technique, les enfants ont pu apporter leurs contributions aux discussions thématiques, et les observations et recommandations suivantes ont été émises :

1. La violence sexuelle est de plus en plus répandue dans les familles, les écoles et les institutions ainsi que dans la rue. L'inceste, la pédophilie et la prostitution des enfants prennent des proportions inquiétantes dans l'indifférence générale.
2. Certaines catégories d'enfants comme les filles, les enfants handicapés, les enfants affectés par le VIH/Sida sont victimes de discriminations et d'exclusion, ce qui les rend encore plus vulnérables.
3. Certaines pratiques religieuses et traditionnelles telles que les mutilations génitales féminines (MGF), le mariage précoce, le placement pour rembourser unedette, l'exploitation des enfants dans les pires formes de travail qui constituent des violations graves des droits de l'enfant sont des phénomènes de plus en plus répandus.
4. Les conséquences de cette violence sont graves et dramatiques pour les enfants. Elles varient du traumatisme à la mort, et incluent également des blessures, un handicap physique, des conséquences psychologiques consécutives, avec la reproduction de la violence par les enfants victimes, l'abandon de l'école ou l'échec scolaire, la rupture familiale et sociale, la délinquance juvénile, les problèmes de santé et même le suicide.

Cette violence à l'égard des enfants porte donc préjudice à leur santé, à leur développement, à leur croissance et à leur bien-être.

Après avoir analysé les différents thèmes, échangé leurs expériences, participé à des discussions et à un travail en groupe et en sessions plénières, les enfants délégués ont tiré les conclusions et ont formulé les recommandations suivantes :

Pour les gouvernements :

- Rédiger et faire appliquer des lois s'attaquant à la violence à l'égard des enfants, en punir les auteurs et les témoins qui gardent le silence, et alourdir les peines
- Promouvoir la bonne gouvernance afin d'éviter la corruption et l'impunité, ainsi que les initiatives de paix afin d'éviter les guerres civiles et les conflits politiques
- Promouvoir les classes d'alphabétisation pour les parents et l'accès à l'éducation pour tous les enfants
- Créer et promouvoir l'accès au soutien médical et psychosocial ainsi que les centres de d'assistance socio-psychologique pour les enfants victimes de l'exploitation sexuelle
- Soutenir les organisations travaillant sur les enfants dans leurs initiatives de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

Pour les ONG, les agences de l'ONU et la société civile :

- Sensibiliser la population aux conséquences de l'exploitation sexuelle des enfants et rompre la culture du silence
- Mener des activités de plaidoyer en faveur de la mise en place de systèmes nationaux de protection de l'enfance efficaces et décentralisés
- Soutenir les organisations d'enfants dans leurs initiatives de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants
- Soutenir les centres de d'assistance socio-psychologique pour les enfants victimes de l'exploitation sexuelle

Pour les familles et les communautés :

- Initier et promouvoir un dialogue intergénérationnel entre les enfants et leurs parents sur toutes les questions les concernant, y compris l'éducation sexuelle
- Occuper le temps libre des enfants par des activités saines et participer aux activités de l'école afin de savoir ce qui se passe dans les écoles de vos enfants
- Les parents devraient accompagner leurs enfants à l'école et les protéger, et engager un dialogue avec les enseignants
- Les parents et les communautés ne devraient pas envoyer leurs enfants travailler pour leur bénéfice.

Pour les enfants

- Dénoncer les auteurs des violences, refuser toute proposition douteuse et adopter un comportement responsable
- Initier des campagnes de sensibilisation pour leurs pairs et leurs parents sur les conséquences de la violence sexuelle.
- Initier des activités de soutien mutuel, y compris aider ses amis à dénoncer les auteurs des violences et entamer le dialogue avec leurs parents.
- Mener des activités de plaidoyer auprès de leurs gouvernements afin de punir les auteurs de violences et les témoins qui gardent le silence, et alourdir les peines.